

## Mouvement départemental 2018

### Fiche descriptive de poste à profil

#### Nature du poste :

**Conseiller pédagogique de circonscription « éducation physique et sportive »**

#### Référence :

Circulaire Missions des conseillers pédagogiques du premier degré

Circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015 parue au B.O n° 30 du 23 juillet 2015

Le poste est placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription concernée.

**Qualifications requises :** CAFIPEMF option éducation physique et sportive.

#### Compétences souhaitées :

- Capacité à former et accompagner les enseignants dans toutes les disciplines et dans les différents cycles de l'école primaire ;
- Capacité à travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service ;
- Capacité à se rendre disponible et à être réactif ;
- Capacité à faire preuve d'initiative, d'autonomie et d'une bonne organisation ;
- Capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Bonne connaissance du fonctionnement des structures du 1er et 2nd degré ;
- Capacité à animer des réunions notamment avec les partenaires de l'éducation nationale ;
- Capacité à être force de proposition dans le cadre de l'innovation pédagogique ;
- Maîtrise de l'usage des technologies de l'information et de communication.

#### Nature des missions confiées :

- Assister l'Inspecteur de l'Education Nationale et accompagner la mise en œuvre du projet de circonscription ;
- Contribuer à l'application des programmes de l'école primaire et à la mise en œuvre des priorités nationales, académiques et départementales ;
- Participer à la conception et à la mise en œuvre du plan annuel des formations de circonscription ;
- Participer à la formation et au suivi des enseignants stagiaires (PES) et des néo-titulaires (T1 et T2) ;
- Aider à l'élaboration et à l'accompagnement de projets d'écoles ou de classe ;
- Participer à l'impulsion d'actions ;

- Répondre aux sollicitations des enseignants de la circonscription dans le cadre de l'aide pédagogique et du suivi du parcours des élèves ;
- Traiter des aspects administratifs, réglementaires, logistiques et de sécurité, en liaison avec le secrétariat de la circonscription et les services de la DSDEN ;
- Mettre en œuvre l'ensemble des actions inhérentes à l'enseignement de l'EPS dans la circonscription : dossier EPS, projets liés à ce domaine ;
- Gérer les dossiers de départ en classe de découverte, de sorties scolaires et d'intervenants scolaires rémunérés ou bénévoles.
- Assurer la mission spécifique d'Assistant de prévention pour la circonscription.

**Modalités de recrutement :**

Les enseignants souhaitant postuler devront au préalable prendre contact auprès de l'Inspecteur de l'Education nationale chargé(e) de la circonscription concernée.

Ils adresseront, par la voie hiérarchique, leur candidature motivée accompagnée d'un curriculum vitae, à la Direction des Services départementaux de l'Education nationale du Cher ; ils seront entendus par une commission.

**Seront dispensés du passage devant cette commission, les candidats exerçant actuellement les mêmes fonctions que le poste sollicité.**